

Souriez, vous êtes filmés!

La transparence dans le monde de la santé

14^e journée SVM
Programme en ligne

Jeudis de la Vaudoise
Médecine d'urgence
Programmes de formation
2014 - 2015

Avant, tout était mieux à la Caisse des Médecins. Aujourd'hui aussi.

Depuis cinquante ans, la Caisse des Médecins se réinvente sans cesse

La tradition, c'est bien. L'innovation, c'est mieux. C'est pourquoi la Caisse des Médecins met régulièrement des logiciels et des services administratifs réactualisés à la disposition des praticiens libéraux. Du reste, le rapport qualité/prix de la Caisse des Médecins pour son savoir-faire et ses services est inégalable.

Conseils + services + logiciels + formation =
Caisse des Médecins

50 ANS CAISSE
DES MÉDECINS

Ä K ÄRZTEKASSE
CAISSE DES MÉDECINS
C M CASSA DEI MEDICI

CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative · Romandie
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex
Tél. 022 869 46 30 · Fax 022 869 45 07
www.caisse-des-medecins.ch
romandie@caisse-des-medecins.ch

SOMMAIRE

dossier

4

Sur le thème de la transparence, respectivement de l'opacité dans le domaine de la santé, nous vous proposons quelques réflexions éthiques et une comparaison entre la politique de communication des hôpitaux et des cliniques. Ce Dossier livre aussi des considérations sur la gestion du code génétique, une révolution qui pose des questions dans le domaine de la protection de la sphère privée des patients.

svm express

11

Cicéron et Hippocrate
Déclaration de santé dans les assurances privées

portrait de membre

16



«Je suis membre d'une association terroriste, l'ETA», raconte le Dr Patrick-O. Rosset. Le ton est donné, puisqu'il s'agit de l'*European Thyroid Association*! Rencontre avec un médecin qui pratique avec le même sérieux son métier d'endocrinologue et l'humour pince-sans-rire.

courrier

DU MÉDECIN
VAUDOIS

Prochaines parutions

numéro 5/2014 – 27 août
délai rédactionnel, 30 juin

numéro 6/2014 – 1^{er} octobre
délai rédactionnel, 1^{er} septembre



édito

Dr LOUIS-A. CRESPO *

Menace sur la sphère privée

De la transparence... au troisième œil

A l'ère de *Big Brother* la transparence est à la mode. Elle n'est pas toujours bienveillante. Le secret bancaire y a laissé sa peau. La santé paye également son tribut. Le secret industriel, qui couve et stimule l'innovation, passe à la trappe pour le produit pharmaceutique victime de la promotion légale du générique et des conventions de l'*open source*. Le secret médical inhérent au contrat hippocratique protégeait naguère la sphère privée du malade. Il devient secret de Polichinelle: la tarification DRG livre diagnostics contre espèces sonnantes et trébuchantes. Le tiers payant a le droit de savoir ce qu'il paye. Le décryptage de notre code génétique dévoilera la cartographie des prédispositions individuelles: outil infailible qui permettra aux assureurs de trier implacablement «bons» et «mauvais» risques.

Lorsqu'elle traduit franchise et honnêteté, la transparence reste une vertu, la confiance est un élément essentiel de la relation médecin-patient. Face au malade, le médecin doit faire preuve de clarté et de probité. Il doit aussi savoir exposer ses propres limites comme celles de son art. Sans oublier la compassion qui demande, lorsque le verdict médical est cruel, de tamiser délicatement la transparence sans trahir la vérité.

L'inflation administrative et la pénurie de médecins impactent négativement sur la qualité de notre système de santé. Des processus décisionnels opaques et les indicateurs complexes adoués par les planificateurs diluent les responsabilités et masquent les dysfonctionnements. En médecine comme ailleurs, la démagogie de la transparence, imposée le plus souvent à autrui, n'est pas garante de succès.

Les apôtres de la transparence à sens unique se proposent aujourd'hui d'intensifier le contrôle des prestations remboursées par l'assurance maladie de base dans le but avoué de freiner les coûts. Le Conseil fédéral, Alain Berset en tête, met en route le projet d'un «centre national de contrôle des soins», structure de surveillance qui aura pour tâche de passer sous la loupe les actes médicaux. Cette nouvelle tour de contrôle est devisée à 32 millions de francs par année, répartis entre contribuables et payeurs de primes¹. L'opacité est de mise quant aux contraintes bureaucratiques qu'imposera ce troisième œil de *Big Brother*. On peut cependant déjà prévoir que la pléthore programmée d'inquisiteurs n'agira ni sur la pénurie des praticiens et des soignants ni sur leur disponibilité pour les malades. La qualité attendra. ■

* MEMBRE DU COMITÉ DE RÉDACTION DU *CMV*

¹ [HTTP://WWW.TDG.CH/SUISSE/ALAIN-BERSET-VEUT-CREER-UN-CENTRE-NATIONAL-DE-CONTROLE-DES-SOINS/STORY/21022529](http://www.tdg.ch/suisse/alain-beret-veut-creer-un-centre-national-de-contrôle-des-soins/story/21022529)



dossier

Dresse ANNE L. DALLE AVE*, Pr LAZARE BENAROYO**

La transparence médicale face à l'incertitude diagnostique

Tension entre autonomie et bienfaisance

Considérations éthiques sur la transparence médicale dans le respect du patient.

Ne vous est-il jamais arrivé dans votre pratique médicale d'omettre volontairement certaines informations à un patient? Ce défaut de transparence médicale cherche en général à faire preuve de bienfaisance envers le patient. Mais est-ce bien le cas?

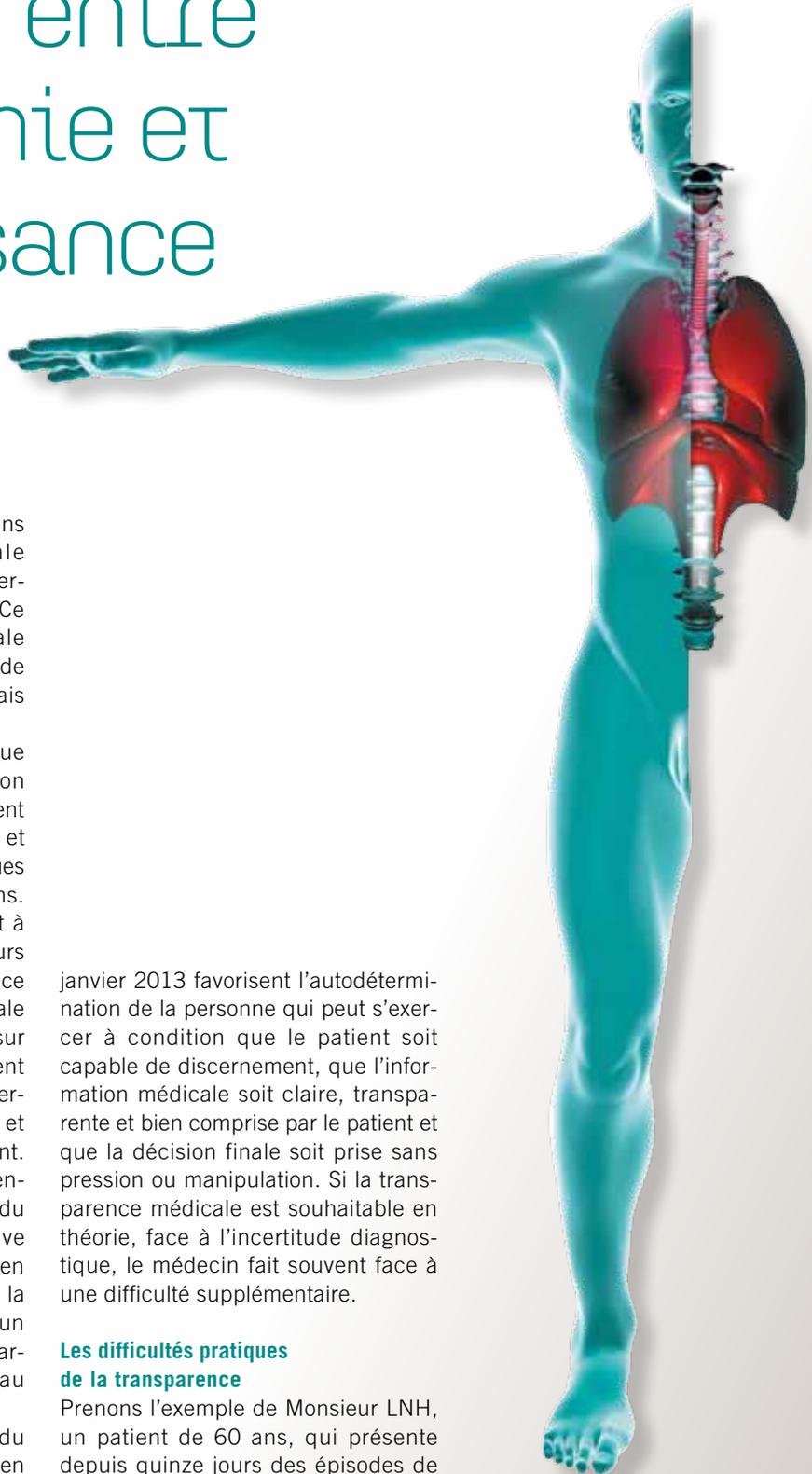
La transparence médicale implique que le médecin, se basant sur son expertise médicale, propose au patient diverses possibilités diagnostiques et thérapeutiques et l'informe des risques et bénéfices des différentes options. Le médecin aide ensuite le patient à faire un choix, en fonction des valeurs personnelles et des préférences de ce dernier. La décision médicale finale repose alors non pas uniquement sur des faits médicaux, mais également sur une perspective personnelle, cherchant à promouvoir la confiance et l'adhérence du patient au traitement. La pratique de la médecine, influencée par le développement du droit du patient, a évolué d'une perspective paternaliste, où le médecin se pose en tant qu'expert, et connaît l'option la mieux adaptée à son patient, vers un horizon que nous qualifierions de participatif, où le patient est placé au cœur de la décision.

Ainsi, de nouvelles dispositions du Code civil suisse entrées en vigueur en

janvier 2013 favorisent l'autodétermination de la personne qui peut s'exercer à condition que le patient soit capable de discernement, que l'information médicale soit claire, transparente et bien comprise par le patient et que la décision finale soit prise sans pression ou manipulation. Si la transparence médicale est souhaitable en théorie, face à l'incertitude diagnostique, le médecin fait souvent face à une difficulté supplémentaire.

Les difficultés pratiques de la transparence

Prenons l'exemple de Monsieur LNH, un patient de 60 ans, qui présente depuis quinze jours des épisodes de



sudations profuses, état fébrile et frissons solennels. Parmi les investigations pratiquées, le CT thoraco-abdominal révèle de multiples adénopathies thoraco-abdominales, évoquant en premier lieu un diagnostic de lymphome, avec comme diagnostic différentiel une infection à HIV ou EBV, et une sarcoïdose. L'équipe médicale, face à une incertitude diagnostique, choisit de taire initialement la présomption de lymphome, afin de protéger le patient d'une détresse potentiellement inutile. Si cette décision de non-transparence vise ici la bienfaisance, elle n'en reste pas moins une décision que l'on pourrait qualifier de paternaliste. La littérature actuelle tend, en effet, à montrer que le patient

souhaite être informé de sa situation médicale et qu'il gère souvent mieux l'information que le médecin l'aurait envisagé.

Prendre une décision bienfaisante

Dans notre pratique, nous sommes confrontés à divers patients. Certains souhaitent être informés des incertitudes diagnostiques. D'autres font confiance au médecin et souhaitent être guidés dans les prises de décisions. Finalement, certains patients plus fragiles bénéficieraient peut-être de ne pas être inquiétés inutilement.

Ainsi, il nous semble que promouvoir le bien du patient – à travers une attitude bienfaisante – c'est non seulement lui permettre d'exercer son droit

à l'autodétermination, mais aussi savoir gérer à son contact l'information pertinente pour lui. En clinique, une attitude transparente ne peut être appliquée à l'aveugle en vertu du respect du principe d'autonomie: le médecin, en fonction de la certitude diagnostique et en fonction de sa relation avec le patient, de son écoute et de sa compréhension des valeurs et préférences de ce dernier, prendra une décision bienfaisante empreinte de transparence ou non.

Si l'autonomie et la bienfaisance sont les piliers de l'éthique médicale, la transparence médicale en est-elle l'expression ultime en clinique? La question reste sujette à discussion. ■

«Le bien du patient consiste en la promotion de son droit à l'autodétermination.»

* M.D. + M.S., UNITÉ D'ÉTHIQUE, CHUV
** UNITÉ D'ÉTHIQUE, CHUV/PLATEFORME ETHOS/
INTERFACE SCIENCES-SOCIÉTÉ UNIL

Vous reprendrez bien un peu de glasnost?

Qui peut être contre la transparence? Mais quand une intention louable tourne au slogan, elle en devient suspecte. Devenue indiscutable dans le discours, la transparence ne risque-t-elle pas paradoxalement de masquer certains intérêts et surtout un grand déséquilibre?

Comme la neutralité, c'est un des deux dogmes du moment. Les deux ensemble ont justifié la révolution TarMed par exemple. Depuis, les patients et les médecins sont bel et bien devenus transparents aux yeux et des assureurs et bientôt de la Confédération (allez voir du côté du

projet Mars!). Mais TarMed est-il devenu transparent pour le patient? Et les assureurs ou les administrations le sont-ils davantage? La transparence ressemble plutôt à un miroir sans tain à travers lequel on peut voir que le roi est nu. Et le roi en démocratie, c'est le peuple.



PIERRE-ANDRÉ REPOND
SECRETAIRE GENERAL



Transparence et communication dans les établissements hospitaliers

Secteur privé versus secteur public

Quelle est la politique de communication en vue d'une meilleure transparence d'une clinique privée et d'un établissement public? Interview croisée de Cédric Bossart, directeur de la Clinique Bois-Cerf et de Pascal Rubin, directeur général de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC), Vaud-Valais.



Comment communiquez-vous au public et à vos collaborateurs?

C. BOSSART: D'une manière générale, je suis favorable à la transparence la plus grande possible, à tous les niveaux. Mon expérience m'a également appris à adapter la forme en fonction du public visé, décliné en trois groupes principaux: le grand public et les patients, les cadres et les collaborateurs ainsi que les médecins accrédités. La communication générale est faite au travers des publications *Cliniquement Vôtre* pour le grand public, «@TEAM» pour le personnel et «@MED» pour les médecins, ainsi que par les médias sociaux. La communication liée à la gestion repose d'une part sur des mémos et d'autre part sur des réunions faisant systématiquement l'objet d'un procès-verbal. Régulièrement, des thèmes ayant été traités par un mémo détaillé sont adaptés et repris dans l'un ou l'autre de nos magazines. Les cadres sont informés mensuellement de l'évolution des indicateurs et transmettent à leurs équipes les résultats topiques tels que le taux d'occupation. De temps à autre, il est également sain d'organiser de grandes séances d'information au personnel.



P. RUBIN: Le fonctionnement d'un établissement hospitalier est en pleine évolution, que ce soit en termes de gouvernance ou d'organisation.

L'hôpital n'est plus une institution qui vit cloisonnée dans ses murs. Il doit s'ouvrir et travailler avec les partenaires sanitaires de la communauté. Il doit soigner particulièrement sa communication en privilégiant la transparence à

l'interne mais aussi auprès des citoyens de la région qu'il dessert, tous patients potentiels. Dans le cadre du projet de mise en place de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, sur le site de Rennaz, nous avons une opportunité unique de profiler l'Hôpital avec un nouveau mode de gouvernance favorisant le découplage des responsabilités médicales, soignantes ou administratives. La taille de l'établissement, avec quelque 500 lits et 2000 collaborateurs, permet une organisation efficace où les processus décisionnels sont clairs et rapides. Notre vision est de construire avec nos partenaires médecins et soignants des tableaux de bord mesurant la performance de l'hôpital dans un objectif qui ne se résume pas qu'à fournir des statistiques à nos autorités ou à nos financeurs mais aussi à piloter l'institution.

Parlez-vous ouvertement – et comment – de problèmes tels que le recrutement de médecins et de personnel infirmier qualifiés ou des délais d'attente aux urgences?

C.B.: J'ai toujours été partisan de la politique du «zéro tabou» et j'encourage ainsi chacun à clairement exprimer ce qui ne fonctionne pas et doit être amélioré. Cette confrontation systématique à la réalité, parfois dure, permet d'éviter que de petits dysfonctionnements ne se développent au point de créer un risque de crise de communication. Même si la situation est globalement bonne sur la question des ressources humaines, nous n'hésitons pas à prendre des mesures correctives fortes lorsque la situation l'impose – comme par exemple l'adaptation des salaires d'une catégorie sensible sur les rétributions versées par les hôpitaux publics.

P.R.: Jusqu'à ce jour, je peux dire que nous avons été épargnés par les problèmes de personnel. Notre établissement est situé dans une région avec une forte attractivité. La construction du nouvel hôpital de Rennaz – fait rare en Suisse romande – est une opportunité. Si ce sujet n'est pas d'actualité aujourd'hui, cette situation relativement confortable peut évoluer et nous devons nous préparer à affronter un contexte de pénurie. Un des moyens pour y parvenir est de concentrer les compétences de nos professionnels – aujourd'hui sur cinq sites – sur un seul pour avoir un volume d'activité suffisant dans certaines disciplines médicales. S'agissant du délai d'attente aux urgences, un effort de communication doit être consenti de façon à ce que l'attente, qui est quasiment inévitable de par l'activité non prévisible des urgences, puisse être justifiée. Je reste persuadé qu'un patient informé peut accepter l'attente pour une prise en charge parce qu'il voit que le service est surchargé par des patients avec un degré d'urgence plus élevé.

Avez-vous une politique de transparence pour informer sur les échecs et les indicateurs utilisés (par exemple taux d'infections hospitalières, incidents critiques, erreurs médicales)?

C.B.: Hirslanden en tant que groupe se positionne clairement comme pionnier sur ce chapitre: depuis l'exercice 2009, nous publions en effet une large série d'indicateurs directement dans le rapport annuel. Notre Département clinique central effectue en outre toute une série de *benchmarking* entre les quatorze cliniques du groupe et propose des mesures correctives et d'applica-

tion de meilleures pratiques (*Evidence Based Medicine*). Le grand défi actuel est le lancement d'un projet en vue d'une certification EFQM.

P.R.: Depuis plusieurs années, notre établissement a mis en place une commission, au niveau institutionnel, Sécurité patient et Qualité clinique dont j'assume la présidence. Elle est composée d'un nombre important de cadres médicaux et soignants. Les projets conduits à ce jour sont notamment la mise en place d'une checklist chirurgicale, la prévalence des événements indésirables liés aux médicaments ou l'hygiène des mains. La démarche est longue et difficile, mais je suis persuadé que c'est le seul

moyen d'améliorer véritablement la sécurité de la prise en charge en insufflant chez nos professionnels cette culture permanente de la sécurité. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
LE Dr LOUIS-ALPHONSE CRESPO ET AGNÈS FORBAT





dossier

Dr ZAHURUL A. BHUIYAN*, JURGI CAMBLONG**

Gestion du code génétique

«Il nous faut une médecine intelligente»

Vers la gestion du code génétique de façon rapide, transparente et à moindre coût.

Dr Z. A. BHUIYAN, CHUV: Au Laboratoire de diagnostic de génétique moléculaire du CHUV, nous effectuons des investigations pour de nombreuses maladies héréditaires, notamment du développement, neurologiques, pulmonaires, et cardiaques. L'identification de la cause génétique permet non seulement l'établissement d'un diagnostic exact, mais également une prise en charge clinique ciblée et parfois spécifique.

Pour explorer l'origine génétique des maladies, nous appliquons une stratégie séquentielle, en commençant par la recherche du gène ou de la mutation le/la plus probable, suivie, lors d'un résultat négatif, par l'examen d'autres gènes impliqués dans le type d'affection concerné. Ces analyses relativement simples sont réalisées par nos spécialistes, puis les résultats sont transmis aux cliniciens concernés, ces derniers ayant le plus souvent une expertise en médecine génétique. L'accès aux résultats d'analyses génétiques est restreint par la loi aux seuls médecins référents ou en charge du patient. Les données générées par les analyses sont stockées localement au laboratoire ou aux archives pour une période d'au moins dix ans, tel que requis par les réglementations en vigueur en Suisse.

Conformément à ces dernières, les rapports d'analyses génétiques envoyés aux médecins référents sont conservés sans limite de temps lorsque la cause de la maladie a été trouvée, ou détruits après trente ans lorsque aucune mutation n'a été identifiée. Il n'est pas rare

qu'une maladie donnée puisse être causée par une mutation dans un ou plusieurs gènes ayant des fonctions similaires mais non identiques. Ainsi, la stratégie de séquençage d'un gène après l'autre, bien que parfois nécessaire, n'est souvent rentable ni en temps, ni en égard aux coûts engendrés. Le séquençage à haut débit ou de «nouvelle génération» est une révolution en médecine génétique qui permet l'analyse de nombreux gènes à faible coût et en moins d'une semaine. Plusieurs appareils de séquençage à haut débit sont disponibles sur le marché. Nous sommes actuellement en train d'évaluer le type d'appareil qui serait optimal pour un usage clinique dans notre laboratoire. Le stockage et l'analyse des grandes quantités de données générées est un véritable défi. Nous examinons plusieurs logiciels informatiques permettant d'obtenir des résultats suffisamment fiables pour un usage en pratique clinique. Ainsi, nous développons actuellement une stratégie d'implémentation du séquençage à haut débit en pratique clinique de routine, avec comme objectif principal le maintien de standards rigoureux en termes de données génétiques et de service pour les patients.

J. CAMBLONG, SOPHIA GENETICS: En tant que fils, père de famille et scientifique qui aspire à ce que le diagnostic médical soit conduit durablement, je milite pour la transparence médicale. A l'heure où j'écris, mon père est hospitalisé. Quand une vie tient à un fil,

nous réalisons à quel point nous en savons peu sur notre santé.

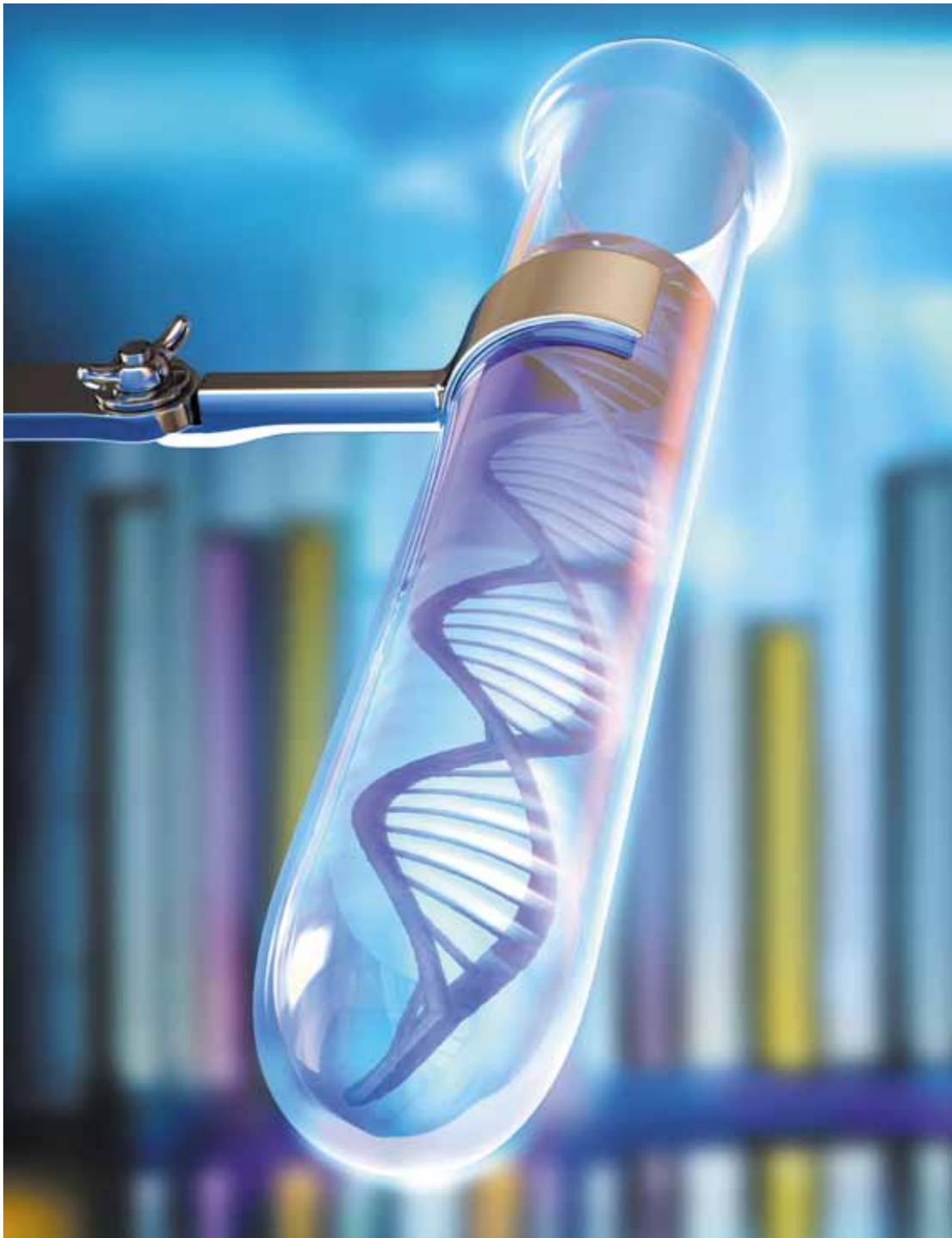
Pire, à quel point l'information qui a été générée tout au long de notre vie (analyses sanguines, radiographie, historique médical) est dispersée, inaccessible. Pourtant nous vivons bien à l'ère

«Le séquençage à haut débit est une révolution en médecine génétique.»

d'internet et des technologies digitales. Il nous faut une médecine intelligente dans laquelle notre information médicale est récoltée et gérée durablement afin que plus d'informations

circulent entre médecins et qu'elles bénéficient aux patients.

L'avènement de nouvelles technologies digitales telles que le séquençage d'ADN à haut débit a le mérite de remettre la question de la transparence médicale à l'ordre du jour. Le décodage de notre ADN pose des questions de pratique et d'éthique médicales car le code génétique est unique à chacun et son séquençage massif peut fournir des informations extrêmement précieuses mais cache aussi des informations non sollicitées. Il est donc important de le protéger et de l'utiliser à bon escient pour répondre à des questions médicales précises. C'est pour cela qu'en 2011 nous avons fondé Sophia Genetics (www.sophiagenetics.com) afin d'aider les professionnels de la santé à utiliser l'information génétique d'un patient pour son bénéfice tout en assurant la protection de l'intimité de ses données. Avec le décodage du code génétique, le médecin bénéficie d'un outil additionnel, un stéthoscope moléculaire permettant d'identifier les causes précises d'une infection, d'une



maladie congénitale ou d'un cancer. Comment ne pas en faire usage alors qu'il pourrait aider le diagnostic de 6% de la population souffrant d'une maladie rare, le traitement ciblé de la plupart des cancers et la prescription de près de la moitié des médicaments sur

le marché? Ce code génétique si unique et précieux doit être accessible aux professionnels de la santé tout au long de notre vie, afin que cette information permette d'agir avec rapidité et précision. C'est cette médecine que je veux, pour mon papa qui est à l'hôpital. ■

* MD, PHD, DIRECTEUR DU LABORATOIRE DE DIAGNOSTIC MOLÉCULAIRE, SERVICE DE GÉNÉTIQUE MÉDICALE, CHUV
** CEO AND CO-FOUNDER, SOPHIA GENETICS SA, EPFL INNOVATION PARK



VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ

aurigen

centre de génétique et pathologie

• www.aurigen.ch •

*Offrir un diagnostic
médical de qualité*

• LAUSANNE •

polyanalytic

analyses médicales

• www.polyanalytic.ch •

*Garantir le meilleur
suivi biologique*

• LAUSANNE • MORGES • NYON •



● membres du réseau medisupport

Atrium *Equipement médical* Informatique **Concept**

Conseils - Vente - Services - Contrôles

Ascard Mr Grey7 le meilleur dans sa classe d'appareil compact

- grand écran LCD en couleur TFT 7", à rétro-éclairage LED et écran tactile
- touches de fonctions dédiées pour simplifier le travail
- mémoire interne intégrée pour enregistrer 1000 tests et 1000 patients
- possibilité d'enregistrer des tests ECG directement sur clé USB via port USB
- impression directe en format A4 sur une imprimante extérieure via port USB communication avec PC: USB, LAN
- dimensions (longueur x largeur x hauteur) 258 x 199 x 50 mm; poids < 1,3 kg

Production européenne à prix très avantageux.



Nom.....

Prénom.....

Rue.....

Code postal, ville.....

E-mail.....

**Brochure et prix promotionnel d'introduction
disponibles sur demande à**

AC Atrium Concept SA

chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville

tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06

e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch

www.atriumconcept.ch (page: nouveauté)





cicéron et hippocrate

PIERRE LUYET
AVOCAT

Déclaration de santé dans l'assurance privée

Rôle du médecin ?

Dans le cadre de conclusions d'assurances complémentaires, la Loi fédérale du 8 avril 1908 sur le contrat d'assurance (LCA) dispose que le futur assuré doit déclarer par écrit à l'assureur tous les faits importants pour l'appréciation du risque tels qu'ils lui sont ou doivent être connus lors de la conclusion du contrat (cf. art. 4 al. 1 LCA). A cette occasion, il est fréquent que l'assuré doive remplir un questionnaire de santé (cf. art. 1 al. 2 LCA) dans lequel de nombreuses questions d'ordre médical sont posées. Ces questions servent, pour l'assureur, à déterminer quels sont les risques liés à la conclusion d'un contrat d'assurance compte tenu de l'état de santé de l'assuré (cf. art. 4 LCA). Elles peuvent conduire l'assureur à accepter inconditionnellement l'assuré ou à refuser de conclure l'assurance convoitée. Elles peuvent également servir à émettre une réserve pour toute affection survenue postérieurement à la conclusion du contrat et ce, pour une certaine durée voire, dans certains cas, à résilier le contrat suite de réticence (cf. art. 6 LCA).

En fonction des réponses apportées aux questions figurant dans le questionnaire de santé, l'assuré doit mentionner quand se sont produites les affections dont il a

souffert au cours des années précédentes (en général les cinq dernières années) et quel est le nom du médecin traitant ou de l'établissement qui l'a soigné.

Portée des questions posées par les assureurs

Dans la mesure où la proposition d'assurance et la déclaration de santé contiennent une disposition préalable visant à délier tous les médecins du secret médical, l'assureur va chercher, dans certains cas, à se renseigner directement auprès des médecins traitants. C'est en principe le médecin-conseil de l'assureur qui recevra les réponses.

Lorsqu'il est consulté ensuite d'une déclaration de santé en rapport avec l'un de ses patients, le médecin traitant doit être en mesure de déterminer précisément les questions qui lui sont posées. Il n'a pas à donner de renseignements généraux sur son patient et doit se limiter au but de la demande, à savoir permettre à l'assureur d'évaluer le risque à assurer. Compte tenu de ce qui précède, le médecin est en droit de demander des précisions sur la portée des questions posées lorsqu'il a des doutes à leur sujet. Cela étant, le médecin est libre de répondre aux questions mais il est

recommandé de toujours le faire en accord avec son patient et au plus près de sa conscience professionnelle aux fins d'éviter toute contradiction.

Dans ce contexte, il peut arriver que le patient demande à son médecin de taire une affection subie en vue d'éviter une exclusion de couverture, ce qui pose la question de la responsabilité encourue pour une telle déclaration.

La LCA sanctionne uniquement l'assuré pour la réticence, à savoir la fausse déclaration (cf. art. 4 à 6 LCA). Cela étant, on peut imaginer que certaines fausses déclarations puissent conduire à une sanction pénale de l'assuré, dans le cadre d'une escroquerie par exemple. Dans une telle hypothèse, le médecin ayant collaboré à donner du crédit à une fausse déclaration peut se voir sanctionné pénalement en fonction de son degré de participation à l'infraction (complicité, etc.).

Enfin, une collaboration du médecin à une fausse déclaration peut constituer une violation du Code de déontologie de la FMH. A ce titre, le médecin pourrait, en cas de dénonciation, se voir sanctionné par la Commission de déontologie de la société médicale à laquelle il appartient.

RADIOLOGIE

Ouverture le 9 juin 2014

RICHOZ & CONSULTANTS SA

A Yverdon-les-Bains – Avenue de la Gare 4
Tél. 024 424 66 40

Le Docteur Benoît Richoz et toute son équipe ont le très grand plaisir de vous annoncer l'ouverture de leur nouveau centre de radiologie médicale à la gare d'Yverdon-les-Bains le 9 juin 2014.

Nous nous réjouissons de vous accueillir dans notre nouvel institut et vous souhaitons la bienvenue.

Nous réalisons les examens suivants:

- Imagerie par résonance magnétique (IRM 3T)
- Echographies et Doppler
- Infiltrations ostéoarticulaires échoguidées
- Radiologie conventionnelle
- Examens radiologiques spéciaux sous scopie

Nous vous rappelons qu'une prescription médicale est indispensable pour la réalisation de ces examens.



Fondation Asile des aveugles – Lausanne

Au service de la santé visuelle

La Fondation Asile des aveugles regroupe l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin, deux établissements médico-sociaux et le Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue (CPHV).

Nous cherchons un/e

Médecin spécialiste FMH

Mission

- Assurer la prise en charge des patients en collaboration avec l'équipe actuelle comportant un médecin généraliste, un médecin gériatre et un ophtalmologue
- Participer à des commissions et groupes de travail internes

Vos compétences et qualifications

- Titre FMH en médecine interne et/ou générale et/ou gériatrie
- Expérience de plus de 3 ans en qualité de médecin
- Sens des relations humaines et aptitude à travailler en équipe interdisciplinaire
- Loyauté, dynamisme et engagement personnel
- Très bonne maîtrise du français (langues étrangères = un atout)

Nous vous offrons

Une activité enrichissante et variée dans un environnement dynamique, des conditions salariales en rapport avec vos qualifications. Vous rejoindrez une équipe interdisciplinaire comportant un médecin généraliste, un médecin gériatre ainsi qu'un ophtalmologue.

Taux d'activité

~2 jours/mois (consultations et colloques interdisciplinaires)

Entrée en fonction

1^{er} septembre 2014

Lieu de travail

EMS Clair-Soleil à Ecublens et EMS Recordon à Lausanne

Renseignements

Dr François Chuard, médecin responsable, tél. 021 625 41 53

Votre démarche

Nous attendons avec intérêt votre offre de service accompagnée de tous les documents usuels, adressée à: recrutement@fa2.ch
Seules les postulations électroniques, répondant au profil ci-dessus seront prises en considération.

Retrouvez tous nos postes sur www.asile-aveugles.ch

Comment rentabiliser votre cotisation SVM?

La Fondation de Prévoyance SVM, gérée par Retraites Populaires, réassurée à 100%, vous offre des solutions très intéressantes, adaptées à vos cycles de vies personnelle et professionnelle.



Pour toutes questions:
Dominique Schmid,
tél. 021 348 28 90
ou info@svmed.ch



Programme formation continue 2014 - 2015



Société Vaudoise de Médecine

Formation continue
et postgraduée
en **médecine d'urgence**
à domicile destinée
aux médecins
de premier recours

CONTACT

Société vaudoise de médecine
Chemin de Mornex 38 – CP 7443
1002 Lausanne
T. 021 651 05 05
F. 021 651 05 00
formationcontinue@svmed.ch

Médecins responsables

Dresse Anne-France Mayor-Pleines
afmayorpleines@bluewin.ch
Dr Philippe Staeger (SVM, PMU)
philippe.staeger@hospvd.ch

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS

Inscrivez-vous en ligne
sur www.svmed.ch
(Formation continue - Médecine d'urgence)

Inscription à faxer

Prénom: _____
Nom: _____
Rue: _____
NPA: _____
Localité: _____
Date: _____
Signature: _____

FORMAT DU COURS

Nous vous rappelons que le cours se décline désormais en deux versions, proposées en alternance. Les années paires (2014): 8 jeudis après-midi sur une période de huit à dix mois. Les années impaires: modèle sur 4 jours consécutifs.

LIEU DE COURS

Centre de formation de la Rama à Montheron, FUS et COP-CHUV à Lausanne

ACCREDITATION

Le cours est accrédité pour la formation continue, ainsi que pour l'obtention du titre FMH en Médecine interne générale.

1h par atelier (Sauf coma, BLS, médecine légale et droit médical: 1h30 par atelier)

TARIFS

Pour l'entier du cours 2014

CHF 850.–	CHF 950.–
Médecins-assistants et membres SVM	Non-membres SVM

par atelier

CHF 80.–	CHF 100.–
Médecins-assistants et membres SVM	Non-membres SVM

par thème (= par demi-journée)

CHF 220.–	CHF 280.–
Médecins-assistants et membres SVM	Non-membres SVM

Médecine légale, droit médical, réanimation et coma (durée 1h30)

CHF 120.–	CHF 150.–
Médecins-assistants et membres SVM	Non-membres SVM

THÈMES, DATES ET HORAIRES – INSCRIPTION

(possibilité de s'inscrire en ligne)

Les formations se déroulent de 13h30 à 17h. Deux ou trois ateliers ont lieu par demi-journée. Pour vous inscrire, merci de cocher soit l'entier du cours, soit les thèmes (demi-journée) ou les ateliers de votre choix.

Médecins-assistants et membres SVM

Je m'inscris à l'entier de la formation

Non-membres SVM

JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014

à la Fondation Urgences Santé à Lausanne

- Introduction trousse de garde
- Introduction système de garde
- Visite des centrales et GS
- Je m'inscris à l'entier de ce thème**

JEUDI 30 OCTOBRE 2014

à la Rama à Montheron

- Douleur thoracique
- Dyspnée
- Arythmies
- Je m'inscris à l'entier de ce thème**

JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014

au CHUV à Lausanne

- Basic Life Support
- Coma
- Je m'inscris à l'entier de ce thème**

JEUDI 22 JANVIER 2015

à la Rama à Montheron

- Pédiatrie 1
- Pédiatrie 2
- Pédiatrie 3
- Je m'inscris à l'entier de ce thème**

JEUDI 19 FÉVRIER 2015

à la Rama à Montheron

- Douleur abdominale
- Traumatologie
- Petite chirurgie
- Je m'inscris à l'entier de ce thème**

JEUDI 26 MARS 2015

à la Rama à Montheron

- Psychiatrie 1
- Psychiatrie 2
- Psychiatrie 3
- Je m'inscris à l'entier de ce thème**

JEUDI 30 AVRIL 2015

à la Rama à Montheron

- Neurologie 1
- Neurologie 2
- Anaphylaxie
- Je m'inscris à l'entier de ce thème**

JEUDI 28 MAI 2015

à la Rama à Montheron

- Médecine légale
- Droit médical
- Je m'inscris à l'entier de ce thème**



S'INSTALLER
Planification et ouverture
de votre cabinet médical



OPTIMISER
Gestion et optimisation de
votre portefeuille d'assurances



PLANIFIER
Planification de votre retraite



SUR MESURE
Contrats-cadres collectifs
et gestion des risques spéciaux



BS & ASSOCIÉS

CONSEILS EN ASSURANCES
POUR PROFESSIONS MÉDICALES

+41 58 911 08 00 | INFO@BS-ASSOCIES.CH | WWW.BS-ASSOCIES.CH



Tant qu'il ne saura pas voler,
vous pourrez compter sur la Rega.



Devenez donateur: 0844 834 844 ou www.rega.ch



Centre cérébrovasculaire

**L'AVC
en 5 minutes:
Time is brain**



Symposium d'ouverture du Centre cérébrovasculaire du CHUV
Auditoire César-Roux, CHUV, 25.09.2014, 13h15 - 17h00

Invité d'honneur:
Prof Werner Hacke,
Département de neurologie,
Université de Heidelberg

Inscription:
lieve.van-looy@chuv.ch
Programme complet:
www.chuv.ch/neurologie





Lu pour vous

Prendre soin

Un médecin engagé dans le monde

Qui ne connaît pas Jean Martin? Médecin et baroudeur, médecin cantonal vaudois de 1986 à 2003, il a aussi été amené à s'intéresser particulièrement aux enjeux éthiques au sein de la Commission nationale suisse d'éthique et du Comité international de bioéthique de l'UNESCO. Il est engagé au sein d'organisations dans les domaines du médico-social, de l'humanitaire et du développement ainsi que dans la vie civique vaudoise.

Il publie aujourd'hui un recueil d'articles parus dans le *Bulletin des méde-*

cins suisses sur des sujets très présents dans les débats, en médecine, au sein du système de santé et dans la société en général. L'auteur discute ces questions et enjeux dans leurs dimensions pratiques, éthiques, sociales et politiques au sens large – dans la vie de la *polis*, la chose publique.

L'ouvrage comprend huit sections: Soignés et soignants – Une médecine et un système en évolution rapide – Ethique – Comment faire pour bien faire? – La société change – Le monde dans lequel nous vivons – Etrange, étranger, autres cultures et contextes – Prendre soin de soi et du monde – Découvertes, ailleurs.

Avec une préface du Dr Bruno Kesseli, rédacteur en chef du *Bulletin des médecins suisses*. ■

COMMANDE EN LIGNE :
EMH Editions médicales suisses SA | Farnsburgerstrasse 8
| 4132 Muttenz
Tél. 061 467 85 14 | Fax 061 467 85 56 |
E-mail: auslieferung@emh.ch | Internet: www.emh.ch

Retrouvez
le programme complet
de la 14^e journée
de la **Société Vaudoise de Médecine**
sur www.svmed.ch et inscrivez-vous

Jeudi 2 octobre 2014
SwissTech Convention Center
EPFL, Lausanne

**Les normes en médecine
et en santé publique, quels enjeux?**



Entre tradition et dérision

Avec le Dr Patrick-Olivier Rosselet, la SVM compte non seulement un membre engagé dans son métier d'endocrinologue et pour la profession en général, mais le sujet d'un souverain et le vice-consul d'un royaume. Et pas de n'importe lequel!

Dans la famille des médecins Rosselet, on demande aujourd'hui le 7^e, soit Patrick-Olivier. Il y eut, nous raconte-t-il, son illustre grand-père Alfred, physicien, pionnier de la radiologie et professeur à l'Université de Lausanne, élève de Marie Curie, Paul Langevin et Jean Becquerel. Une personnalité éminente décédée avant la naissance de Patrick Rosselet en 1953 mais dont la figure tutélaire reste manifestement présente. Il y eut également son grand-oncle, son oncle, ses père, mère, sœur et aujourd'hui l'une de ses filles.

Alors, devenir médecin procéderait-il d'un atavisme pour Patrick Rosselet? «Ce fut un vrai choix mais si j'avais pris une autre voie, j'aurais eu l'impression d'être un peu à part, qu'il me manquerait quelque chose», confie-t-il. Se destinant d'abord à la neurologie, il rappelle que le Pr Franco Regli a été son maître, un homme «qui a été le seul patron qui avait à cœur que ses assistants

apprennent quelque chose chez lui». Après plusieurs stages en Suisse et à l'étranger, le Dr Rosselet obtient un FMH de médecine interne, spécialité endocrinologie et se consacre plus particulièrement aux maladies thyroïdiennes. Se sentant trop indépendant pour une carrière académique, il s'installe en cabinet à Lausanne en 1986, un lieu qu'il a de tout temps partagé avec des consœurs et des confrères. Il mentionne souvent son épouse et ses trois enfants qui occupent à l'évidence une place privilégiée dans sa vie. Fourmillant d'anecdotes sur les médecins vaudois, le Dr Rosselet semble les connaître tous, probablement aussi par son engagement au sein de la SVM. Membre du Comité – et même vice-président – de 1992 à 2000, il siège depuis des années dans l'équipe de rédaction du *CMV*. «Les putschistes prennent toujours le pouvoir d'abord sur les médias!» plaisante-t-il, mais peut-être pas tant que ça...

Bienvenue dans le royaume de la dérision

Le Dr Rosselet cultive un grand amour pour l'Italie, pour lui «le pays du miracle d'être et d'avoir été». Un attachement qui s'est concrétisé notamment par l'achat d'une petite maison (un *dammuso*) sur l'île de Pantelleria, au sud de la Sicile. Jusque-là, rien de spécial, si ce n'est que son adresse est aussi celle du vice-consul de Patagonie! Et ne cherchez aucune démarche rationnelle derrière ce titre prestigieux. Nous entrons là dans une dimension chère au Dr Rosselet qui aime à rappeler que ses proches le considèrent comme un sentimental qui tourne tout en

dérision. C'est à la suite d'une rencontre avec l'écrivain Jean Raspail*, lui-même consul général de Patagonie, que Patrick Rosselet est devenu sujet de Sa Majesté Orélie-Antoine de Tounens I^{er}, roi de Patagonie et d'Aurcanie. Ce «roi de rêve dans un royaume imaginaire» est né de la fantaisie d'un Français qui, au milieu du XIX^e siècle, a mis la main sur l'archipel des Minquiers dans la Manche que les Patagons ont conquis à plusieurs reprises depuis la guerre des Malouines. En Patagonie, Orélie-Antoine a pu unifier momentanément les tribus indiennes avant son règne, qui n'a duré qu'un jour... Après l'achat de sa résidence secondaire à Pantelleria, le Dr Rosselet a pu prétendre au titre envié de vice-consul de Patagonie sur l'île. «C'était le but de ma vie!» précise-t-il encore, avec le plus grand sérieux. Dans le même registre, le Dr Rosselet nous informe sur sa qualité de *Commendatore della Accademia Italiana del Peperoncino*,** qui œuvre depuis vingt ans en faveur d'une culture pimentée! Pince-sans-rire un brin vieille France, Patrick Rosselet parle sur le même ton du respect des valeurs traditionnelles qui ont guidé sa vie que des fantaisies qui l'ont rendue joyeuse. Il conclut en ajoutant qu'il est également amateur de voitures anciennes, de randonnées en montagne et de viticulture à Pantelleria (sûrement) et à Lutry (peut-être). Dirons-nous au revoir Docteur, merci Monsieur le Vice-Consul ou inversement? C'est certainement sans importance! ■

* WWW.JEANRASPAIL.FREE.FR

** WWW.PEPERONCINO.ORG



Diplôme attestant de la qualité de vice-consul de Patagonie du Dr Rosselet



Dr Patrick-Olivier Rosselet



Les Jeudis de la Vaudoise – JVD

svm FORMATION
Société Vaudoise de Médecine
Formation continue – reconnue SSMI

Programme de formation continue 2014-2015

Inscription à faxer

Prénom: _____

Nom: _____

Courriel: _____

Rue: _____

NPA: _____

Localité: _____

Date: _____

Signature: _____

- 1 abonnement général pour les 8 Jeudis de la Vaudoise**
- Jeudi 18 septembre 2014**
Sagacité clinique
- Jeudi 30 octobre 2014**
Actualités en hépato-gastroentérologie
- Jeudi 4 décembre 2014**
Médecine des prothèses
- Jeudi 29 janvier 2015**
Acquisitions thérapeutiques 2015
- Jeudi 19 février 2015**
Médecine génétique en pratique clinique
- Jeudi 26 mars 2015**
Addictologie
- Jeudi 30 avril 2015**
Apport de la recherche en médecine générale dans la pratique clinique
- Jeudi 28 mai 2015**
Neurologie: mise au point 2015

Horaire
De 8 h 30 (accueil) à 12 h 15 à l'auditoire César-Roux puis en salles de séminaire au CHUV à Lausanne.

Tarifs
Un jeudi par mois Fr. 65.- / non-membres SVM: Fr. 75.-
Abonnement 8 jeudis
membre SVM: Fr. 345.- / non-membre SVM Fr. 395.-

Carte du parking du CHUV
 Une carte à Fr. 15.- (valeur Fr. 20.-)
 Une carte à Fr. 37.50 (valeur Fr. 50.-)

Accréditation
Le programme complet correspond à 24 h de formation continue, 3,5 pts/cours. Formation certifiée en médecine interne générale (SSMI).

Détails et inscriptions en ligne sur www.svmed.ch

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires



Organisation
Commission de la formation continue
Société Vaudoise de Médecine
Chemin de Mornex 38
Case postale 7443
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05 – Fax 021 651 05 00
formationcontinue@svmed.ch

Impressum



Société vaudoise de médecine
Chemin de Mornex 38
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05
Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch
www.svmed.ch

Rédacteur responsable
Pierre-André Repond
Secrétaire général/PAR

Secrétaires de rédaction
Anne-Catherine Le Beuz/ALB
Catherine Borgeaud Papi/CBP
Agnès Forbat/AF

Comité de rédaction du CMV

Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Henri-Kim de Heller
Dresse Véronique Monnier-Cornuz
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosselet
Dr Adrien Tempia
Véronique Matthey Di Spirito, juriste/VMA

Régie des annonces et mise en page
Inédit Publications SA
Tél. 021 695 95 95
www.inedit.ch

Photographies

© Fotolia.com
© iStockphoto.com
CBP

Le comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction. Le comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

La Caisse des médecins a 50 ans



Et pour gérer tout le suivi administratif, dans toutes les agences de la Caisse des Médecins, vous ne trouvez que des collaborateurs compétents et efficaces qui ont fait du mot «services» leur principe de base.

La Caisse des Médecins a continuellement fait preuve d'innovation tout au long de ces cinquante années. Les cabinets médicaux qui lui ont fait confiance ont toujours eu à leur disposition ce qui se fait de mieux en matière d'optimisation de gestion administrative.

D'ailleurs à l'heure d'internet, qui a été le premier à réaliser la gestion décentralisée et complète du cabinet médical?

Avec la conviviale plateforme Medionline, le cabinet médical n'a plus à se soucier de sa gestion, tout est en ligne... son dossier médical informatisé complet, son agenda, sa gestion administrative et financière, sans oublier ses mises à jour, ses sauvegardes, etc.

Et conformément à sa politique, tous ses produits sont mis gracieusement à disposition!

Un demi-siècle au service de la profession médicale et uniquement au service de celle-ci.

En 1964, peu de personnes croyaient à la pérennité d'une telle coopérative fondée sur le simple contrôle des débiteurs et sur l'émission de rappels. Cinquante ans plus tard, les choses ont bien changé: plus de 2 milliards de francs sont facturés et traités annuellement, ce qui fait de la Caisse des Médecins le leader incontesté de la gestion administrative du cabinet médical.

Quels sont les ingrédients qui ont permis un tel succès?

Comme dans toute recette de cuisine, il faut d'excellents produits de base qui ont poussé uniquement dans notre jardin. Pas d'apport extérieur, que des produits maison dont la croissance a été parfaitement maîtrisée.

Pour cela, il faut de généreux jardiniers et les développeurs de la Caisse des Médecins en font partie. Ils se remettent chaque jour en question pour que les produits développés bénéficient des dernières technologies.



Conseils + Services + Logiciels + Formations = La Caisse des Médecins

Caisse des Médecins
Société coopérative – Agence de Neuchâtel
Avenue des Champs Montants 16C
2074 Marin
Tél. 032 752 35 52 – Fax 032 752 35 59
E-mail: neuchatel@caisse-des-medecins.ch

Caisse des Médecins
Société coopérative – Agence Vaud
Rue du Cloislet 4
1023 Crissier
Tél. 021 631 35 60 – Fax 021 631 35 69
E-mail: vaud@caisse-des-medecins.ch

Caisse des Médecins
Société coopérative – Agence Genève-Valais
Route de Jussy 29
1226 Thônex
Tél. 022 869 45 50 – Fax 022 869 45 06
E-mail: geneve@caisse-des-medecins.ch



Des services personnalisés à l'écoute de vos besoins.

VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ

Avant d'être des entreprises, nous sommes une association humaine de compétences pour garantir le meilleur suivi biologique et médical des patients et offrir l'outil le plus adapté au corps médical.

aurigen

centre de génétique et pathologie
www.aurigen.ch

• LAUSANNE •

*Offrir un diagnostic
médical de qualité*



polyanalytic

analyses médicales
www.polyanalytic.ch

LAUSANNE • MORGES • NYON

*Garantir le meilleur
suivi biologique*

● membres du réseau medisupport